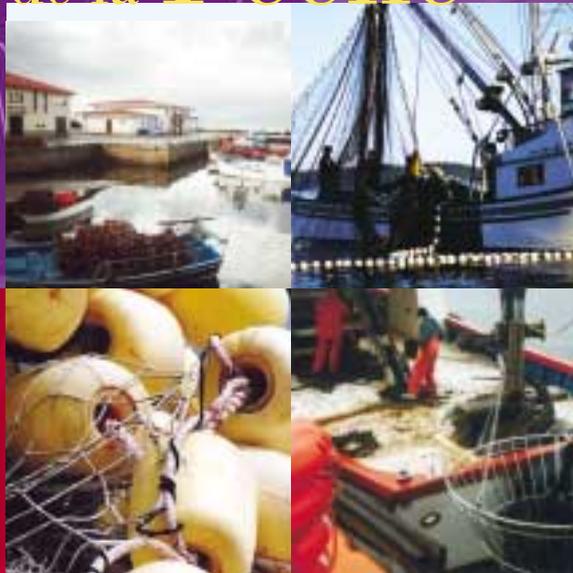


La Réforme de la Politique commune de la Pêche



Séminaire du Groupe du PSE



GRUPE PARLEMENTAIRE DU PARTI SOCIALISTE EUROPÉEN

Nous souhaitons remercier de leur participation :

*Eduardo CHAGAS, secrétaire de la section Pêche, ETF - Fédération Européenne des Travailleurs des Transports
Clare COFFEY, Research Fellow, Institut européen d'études environnementales, Royaume-Uni
Carmen GALLEGO, Fondatrice de AGAMAR (Association des Femmes Pêcheurs de Coquillages), Espagne
Lothar FISCHER, Secrétaire-Général, Organisation des Pêcheurs Allemands (DFV), Allemagne*

Enrique Barón Crespo
Président du Groupe du PSE

Chers camarades,

Comme vous le savez tous, nous sommes au cœur du processus de révision de la politique commune de la pêche, un processus difficile, complexe, mais qui n'est cependant pas inattendu, puisque la date de cette révision est fixée depuis longtemps.

Nous savions bien que s'attaquer à la réforme d'une politique vieille de vingt ans représentait un enjeu considérable. Nous savions aussi que vouloir changer le statu quo soulèverait de nombreuses difficultés. Or, s'il plaît bien à certains, ce statu quo ne convient pas à beaucoup d'autres, et surtout, il ne nous a pas aidé à préserver les ressources halieutiques et l'emploi dans un secteur économique vital pour les communautés qui en dépendent.

Depuis le Livre vert de la Commission, et grâce, notamment, à l'importante contribution apportée par le rapport de notre collègue, Rosa Miguélez, les membres de notre groupe ont, sans conteste, entretenu le dialogue avec l'ensemble des protagonistes du secteur. Nous avons, en de nombreuses occasions, abordé avec eux un sujet qui leur tient particulièrement à cœur, cette politique commune de la pêche et, par conséquent, la réforme que nous propose aujourd'hui la Commission.

Il convient ici de saluer le travail des députés socialistes, membres de la commission de la pêche, qui nous a permis de parvenir, mieux que dans d'autres groupes, à un consensus à propos de la PCP. Et nous devons aller encore plus loin dans ce processus de réforme de la PCP, pour que notre groupe se prononce clairement en faveur du secteur de la pêche communautaire et en faveur d'une pêche durable.

Le retard accusé par la Commission dans la présentation de ses propositions législatives nous place aujourd'hui devant la tâche difficile non seulement de décider... mais encore de décider bien et rapidement!

Pour nous aider à clarifier cette situation, nous avons décidé de consacrer un séminaire et cette brochure au thème de la réforme. C'est en effet dans le cadre d'un débat ouvert et d'un sain échange de vues que nous parviendrons le plus aisément à définir clairement la position que notre groupe devra bientôt adopter dans ce Parlement, lorsqu'il lui faudra se prononcer sur les rapports relatifs à la réforme.



“Des normes de contrôle uniformes



La réforme de la politique commune de la pêche Séminaire du Groupe du PSE

19 SEPTEMBRE 2002, BRUXELLES

► Une perspective sociale

L'analyse de l'actuelle réforme de la politique commune de la pêche à laquelle s'est livrée le Groupe du PSE se concentre sur l'impact social des mesures proposées et sur les diverses façons de réduire les conséquences des mesures proposées pour les pêcheurs au cas où celles-ci seraient adoptées.

Le Groupe du PSE approuve le diagnostic de la situation dans le secteur européen de la pêche que la Commission a posé dans son livre vert, en particulier en ce qui concerne la surcapacité actuelle de la flotte de l'UE. Il est un fait que l'on ne pourra pas envisager une pêche durable si la capacité de la flotte et surtout l'effort de pêche sont maintenus à leur niveau actuel.

Par contre, nous désapprouvons l'adoption d'approches exclusivement économiques ou écologiques à ce problème. Pour les communautés qui en dépendent, la pêche représente bien plus que le poids qu'elle pèse dans le produit intérieur des pays concernés. La pêche ne peut pas être considérée comme un autre secteur à restructurer. Dans une grande majorité des cas, l'industrie de la pêche se compose de petits pêcheurs dont les activités respectent généralement l'environnement. Cette industrie est le noyau autour duquel gravitent plusieurs communautés qui interagissent l'une avec l'autre, jouant un rôle important sur le plan de la cohésion sociale et sur celui de la gestion territoriale, ce qui est particulièrement important pour les zones ultrapériphériques.

En fait, la Commission adopte une mauvaise approche lorsqu'elle traite de la faible rentabilité du secteur et conclut que la solution consiste à réduire considérablement le nombre de bateaux et de pêcheurs et à accroître l'efficacité de ces bateaux. Rappelons ici que, si l'on se base sur les chiffres de la Commission, 66.000 emplois ont été supprimés entre 1990 et 1998, ce qui représente 22% de la main d'oeuvre. Nul n'ignore les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit d'attirer de nouvelles recrues dans le secteur. L'évaluation de l'incidence des aides accordées au secteur sur le maintien de l'emploi à laquelle se livre la Commission dans son livre vert devrait être revue, étant donné que ces fonds ont principalement été retournés aux employeurs en n'amenant aux pêcheurs que peu, voire pas du tout, d'améliorations.

Le groupe du PSE estime qu'aucune autre démarche ne devrait être entreprise avant d'avoir sérieusement évalué les conséquences sociales des mesures contenues dans les différentes propositions adoptées par la Commission. Les mesures de soutien nécessaires devraient ensuite être adoptées simultanément. On a pris

et efficaces sont essentielles à la nouvelle PCP” Gordon Adam



bonne note que les partenaires sociaux, les travailleurs et les employeurs ont été invités à discuter ensemble de l'incidence de la réforme de la PCP et des mesures sociales requises dans son cadre. Ce n'est pas une raison pour que la Commission rejette la responsabilité qui lui incombe de garantir les mesures de soutien nécessaires pour réduire les conséquences socio-économiques de cette réforme.

Au sein du comité de dialogue sectoriel, la ETF et Europêche sont parvenus à se mettre d'accord sur une proposition de **clause sociale** à inclure dans les accords de pêche passés avec les pays tiers, qui aidera à améliorer les conditions de travail des citoyens des pays tiers à bord de navires battant pavillon UE, et de ce fait à inverser la tendance à la détérioration de celles des pêcheurs de l'UE. Il a néanmoins toujours été très difficile de trouver des positions communes au sein du comité de dialogue sectoriel « Pêche maritime » et la Commission se doit, dès lors, de jouer un rôle de premier plan dans ce processus-là aussi.



Nous remettons en question l'irréversibilité de certaines mesures de réduction de l'effort qui sont proposées par la Commission. Bien que la Commission prétende qu'il n'est pas possible, à ce stade, de quantifier les conséquences sociales de la réduction d'effort proposée, nous estimons que les chiffres utilisés comme base hypothétique sont nettement moins élevés que la réalité si l'on part du principe que chaque emploi à bord génère trois ou quatre emplois sur terre.

Le groupe du PSE est également convaincu que seule une petite partie des pêcheurs sera à même d'opter pour une reconversion d'emploi. Selon nous, une telle reconversion ne pourra avoir lieu que si un plus grand nombre de ressources sont attribuées dans le but de réduire la dépendance de régions hautement tributaires de la pêche, favorisant ainsi la création de nouveaux emplois et de nouvelles alternatives d'emploi. Un effort parallèle doit cependant être fait envers les professionnels qui resteront dans

la profession, en particulier sur le plan de la formation et du recyclage, de la garantie d'une protection sociale adéquate et de l'amélioration des conditions de travail et de vie à bord. La ratification par tous les États membres de la convention STCW-F et du protocole de Torremolinos pourrait contribuer à atteindre une situation équitable et à développer une base de normes de sécurité communes.

Nous demandons également la mise en œuvre de systèmes de chômage pour les pêcheurs de l'ensemble des États membres, ainsi qu'un soutien financier pour les pêcheurs qui se retirent volontairement de la profession.

D'autres aspects de la réforme portent sur les tentatives faites par la Commission en vue d'introduire les règles de marché dans le secteur. Ceci aurait un impact profond sur les droits et les possibilités de pêche, et conduirait à une privatisation des ressources marines vivantes à laquelle le groupe du PSE s'oppose au plus haut point.



“La réforme de la PCP doit renforcer

19 SEPTEMBRE 2002, BRUXELLES



► La pêche industrielle

Le 28 mai dernier, la Commission a présenté des propositions sur la réforme de la politique commune de la pêche de l'Union européenne. Ces propositions prévoient dans une certaine mesure des modifications fondamentales de la politique actuelle de l'Union européenne en matière de pêche.

Les socialistes se félicitent de l'approche adoptée en l'occurrence par la Commission, qui va dans le sens d'une gestion durable et responsable des stocks de poissons.

Les activités de pêche ne pourront survivre que moyennant la préservation et une exploitation partielle seulement des stocks. Les plans de gestion nécessaires doivent se fonder sur une analyse scientifique scrupuleuse des stocks. Cependant, les propositions de la Commission suscitent des questions.

La Commission propose des plans de gestion pluriannuels, alors que les scientifiques du secteur de la pêche n'ont pas été capables jusqu'ici de prévoir l'évolution ne fût-ce que des stocks individuels de poissons plusieurs années à l'avance, et encore moins d'adopter une approche pluri-espèces du problème, qui serait pourtant très importante.

C'est pourquoi les recherches en matière de pêche doivent encore évoluer considérablement de manière à pouvoir offrir une base adéquate à ce type de système de gestion.

Des moyens financiers seront nécessaires. Pour encourager les recherches, l'Union européenne a entrepris un sondage en ce qui concerne la mer du Nord, dans le cadre duquel les pêcheurs ont été invités à coucher sur papier leurs observations quant à la fréquence des stocks, à la répartition des

tailles pêchées, des déchets rejetés etc. pour permettre aux scientifiques de comparer ces données avec les résultats de leurs propres recherches.

Il est dans l'intérêt du secteur de la pêche de disposer des données le plus fiables possible. Faute d'une base scientifique solide, il est impossible de mettre en pratique une approche aussi bien intentionnée soit-elle des plans de gestion pluriannuels et pluri-espèces.

En ce qui concerne les plans de gestion

Selon ses propositions, la Commission entend introduire, à côté du système existant des TAC, des quotas et des mesures techniques, un système d'efforts de pêche.

Les socialistes jugent contre-productif un système d'efforts de pêche qui éloignerait les pêcheurs de leurs activités. Depuis 1995, un système d'efforts de pêche a déjà été mis en oeuvre dans les eaux occidentales. Jusqu'ici, ce système n'a pas fonctionné. La Commission a présenté une proposition de règlement concernant les efforts de pêche à mettre en oeuvre dans le secteur de la pêche à la morue dans la mer du Nord. Ce règlement vise à introduire les "jours-KW" c'est-à-dire un volume donné de kWh autorisé par an.

Cela voudrait dire que les activités de pêche se limiteraient à un certain nombre de jours sur

le rôle des femmes dans le secteur de la pêche.”

Carlos Lage



l'année, lorsque l'on peut s'attendre à de bonnes prises et que les conditions climatiques sont favorables. En conséquence, tous les pêcheurs intéressés quitteraient le port en même temps et le regagnerait de même avec toute leurs captures, après avoir exploité au maximum les quelques jours de pêche autorisés.

Selon nous, cela ne peut mener qu'à une surcharge du marché pendant une courte période, accompagnée d'une baisse des prix, et d'une mise en intervention du poisson de qualité, alors que le reste du temps, on ne trouverait sur le marché que très peu de poissons de qualité.

Le groupe du PSE regrette dès lors qu'aucun compte ne soit tenu du marché dans l'ensemble de la réforme de la politique de la pêche.

Selon l'organisation du marché du secteur de la pêche, les organisations de producteurs sont tenues d'établir des plans de capture et de commercialisation, qui n'auraient alors plus aucune raison d'être. Les organisations de producteurs sont bien plus capables de planifier l'utilisation de leurs bâtiments que la Commission avec son système d'efforts de pêche. Selon nous, l'attitude de la Commission tient de la myopie politique et c'est pourquoi nous nous y opposons.

Force est de constater que les propositions présentées ne constituent pas une réforme de la politique de la pêche de l'Union européenne, mais contiennent seulement quelques modes de gestion applicables à une politique de pêche et à une politique structurelle. Il n'a nullement été tenu compte de l'impact de ces mesures sur le marché et sur l'industrie de transformation du poisson. Pas plus que des conséquences de

ces mesures pour les infrastructures des ports de pêche et, last but not least, pour la situation de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie du secteur de la pêche; ces impacts n'ont tout simplement pas été évalués.

Nous estimons que d'autres mesures seraient bien plus utiles, comme l'introduction de fermetures en temps réel. Cela voudrait dire que si, dans une zone donnée, une grande concentration de juvéniles est détectée, cette zone sera fermée à bref délai à tous les types de pêche et que, dès que cette concentration de juvéniles sera répartie, la zone sera immédiatement réouverte. Cette mesure permettrait de réduire substantiellement les taux de rejet et de laisser se régénérer de nombreux stocks de poissons. Cet instrument est prévu dans la proposition de la Commission, mais il mériterait d'être bien davantage mis en avant.

Nous nous félicitons également que la Commission, dans sa proposition, réserve encore l'accès à la zone des 12 miles aux bâtiments de l'État côtier. Cette mesure garantit un certain niveau de protection au secteur local de la pêche côtière et il ne faut dès lors pas y renoncer.

La pêche d'espèces hors quotas ne devrait pas être autorisée dans ces zones, étant donné qu'inévitablement, il y aura alors capture accessoire d'espèces relevant du quota, d'où pêche illégale et/ou accroissement substantiel des taux de rejet.

Pour nous, le système des TAC et des quotas déterminés sur une base scientifique est une chose relativement raisonnable. Pareil système implique cependant des contrôles et une mise en



“Garantir la sécurité des marins-pêcheurs L'argent public pour les construire”

19 SEPTEMBRE 2002, BRUXELLES



La pêche industrielle

œuvre équivalents dans tous les États membres. C'est pourquoi nous appuyons les propositions de la Commission en matière de contrôle et de mise en oeuvre. Il faudrait développer davantage encore les contrôles communautaires.

Si la Commission en vient à la conclusion qu'une partie de la flotte de pêche, dans certaines zones, est à long terme trop importante pour les stocks existants, elle devrait tâcher d'acquérir la capacité correspondant à ces bâtiments par le biais d'une **aide importante au déchargement**. Ces mesures doivent cependant s'accompagner de mesures socio-économiques à l'adresse de l'équipage et des propriétaires. **Les mesures socio-économiques proposées par la Commission jusqu'ici sont loin d'être suffisantes.** Ce que nous attendons, ce sont des propositions qui portent sur la création d'emplois de substitution dans les ports.

Il n'est pas possible de limiter les activités de pêche à court terme sans en tirer des conséquences importantes pour les secteurs subordonnés, comme la commercialisation des produits de la pêche, l'industrie de transformation du poisson et l'ensemble de l'industrie de la construction navale et de l'armement.



Quant aux propositions de la Commission concernant la structure de la flotte, les commentaires suivants s'imposent:

L'abolition immédiate de l'appui financier à la construction de nouveaux bâtiments et une forte réduction du financement de la modernisation des bateaux de pêche doivent être refusés. S'il fallait en finir avec ces mécanismes de soutien, il vaudrait mieux passer par une réduction progressive.

Dans ce contexte, il faut souligner que les programmes IFOP sont toujours d'application, jusqu'en 2006. C'est pourquoi des aides devraient dans tous les cas rester disponibles jusqu'à la fin desdits programmes. Il n'est pas pensable de créer une "flotte musée" et de laisser les pêcheurs et les autres hommes d'équipage travaillant à bord affronter dans ces conditions les risques maritimes.

Un autre élément à souligner dans ce contexte tient au fait que le Parlement lui-même a adopté une résolution (rapport Miguélez) où il exige que, pour des raisons de sécurité, les bateaux de pêche de plus de vingt ans ne soient plus utilisés.

Le cas allemand

La flotte allemande compte \pm 2300 bateaux, qui ont en moyenne plus de trente ans d'âge. Cette flotte doit être renouvelée de toute urgence. Sur l'ensemble de ces bateaux, 1800 sont cependant des petits bateaux de moins de 12 mètres.

Le renouvellement et la modernisation de la flotte sont quasiment impossibles sans aide publique, étant donné que les banques ne

*eurs passe par des bateaux sûrs, solides et confortables.
est un investissement pour la vie” Bernard Poignant*



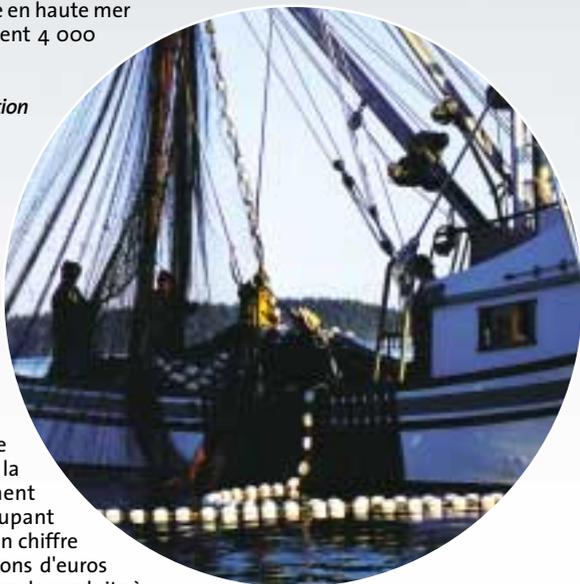
souhaitent pas octroyer des prêts plus importants, du fait de la situation difficile où se trouve l'industrie de la pêche et de la fréquence importante des changements qui interviennent dans les systèmes de gestion. La modernisation n'est possible que si des aides publiques continuent d'être fournies. Pour l'instant, l'industrie allemande de la pêche en haute mer compte encore approximativement 4 000 employés.

pour quelque 28 % de poissons congelés, pour 27 % de poissons en boîte et marinés, pour 14 % de poissons frais et d'autres produits.

Industrie allemande de transformation du poisson

L'industrie de transformation du poisson est dépendante de la matière première que constitue le poisson. Elle réclame d'urgence une gestion durable des stocks de poissons. Elle exige par ailleurs une fourniture en continu et ne peut se permettre des fluctuations radicales des prix des stocks.

L'industrie allemande de transformation des produits de la pêche regroupe actuellement quelque cent entreprises occupant plus de 11 000 employés. Elle a un chiffre d'affaires de quelque 2,015 millions d'euros et produit plus de 420 000 tonnes de produits à base de poissons. Pour cela, elle a besoin d'environ 1,8 millions de tonnes de poissons (mesurées en poids de capture par an). Quelque 35 % de ces poissons sont des poissons à chair blanche, comme l'Alaska Pollack, la morue et le lieu jaune, pour 20 %, il s'agit de harengs, pour 11 % de thons etc. Les produits finis sont constitués





“Nous devons trouver et nous trouverons européennes, malgré les problèmes et les

19 SEPTEMBRE 2002, BRUXELLES



► L'environnement et la pêche

Certaines questions environnementales sont associées à la réforme de la politique commune de la pêche (PCP).

La gestion des ressources dans les propositions de réforme de la PCP

La majorité de la population est de plus en plus souvent informée par les médias de l'état critique de l'ensemble des stocks de poissons dans le monde. Il s'agit-là d'une problématique qui est évoquée régulièrement et de manière récurrente depuis le début des années soixante-dix. L'état des stocks de morues dans nos contrées démontre très clairement que les stocks de poissons sont limités et que l'on assiste déjà actuellement à un phénomène de déclin.

Selon la FAO, on peut observer que le volume global des prises de poissons a déjà commencé à décliner à la fin des années quatre-vingts et que d'après les estimations, les trois quarts de l'ensemble des stocks de poissons sont déjà épuisés ou sont parvenus à leur limite en termes d'exploitation.

Ce problème n'est pas confiné à une région particulière dans le monde ni à l'Union européenne. Il est de plus en plus évident que la situation des stocks de poissons de la Méditerranée, de la mer du Nord et du nord-est Atlantique est problématique. Si nous devons considérer que ce phénomène est généralisé, il ne touche toutefois pas tous les stocks (certains petits poissons pélagiques sont moins affectés). Dans certains cas donc, il existe une croissance potentielle du niveau d'exploitation.

Les véritables problèmes, qui concernent les stocks de valeur élevée (poissons de fond, morues, merlus), ont fait l'objet d'une attention toute particulière ces dernières années. Nous pourrions également citer les poissons d'eaux profondes et bien d'autres encore. En fait, nous sommes très proches de la

limite à ne pas dépasser, si ce n'est déjà fait.

Le défi de la réforme consiste à accepter ces limites.

À partir de là, il conviendra d'aborder la façon dont nous travaillerons dans le cadre de ces limites. Cette discussion porte en fait sur un juste équilibre des intérêts sociaux et économiques. Les ressources ne pouvant être créées ni pêchées faute d'être disponibles, nous sommes tenus de respecter ces limites.

Il est important de noter qu'actuellement, personne ne sort gagnant de l'évolution du secteur de la pêche et qu'il est donc nécessaire que toutes les parties concernées (d'intérêts divergents) se rassemblent afin de contribuer à améliorer la situation.

Nous sommes parvenus à une certaine forme de consensus mais il faut bien admettre que sur le plan social, la situation n'est pas particulièrement encourageante. **La Commission a annoncé la perte de 66.000 emplois depuis 1990.** Nous savons toutefois qu'il s'agit d'un chiffre approximatif, que l'ampleur des pertes d'emploi diffère d'un pan de secteur à l'autre. Pour certains, il existe davantage d'opportunités de croissance tandis que pour d'autres, notamment dans le secteur des petites entreprises, l'emploi a probablement été encore plus durement touché qu'ailleurs.

La situation de la flotte est marquée par un phénomène de surcapacité, ce qui n'est pas sans avoir des répercussions économiques. Ces incidences dépendent d'un secteur à l'autre mais la nécessité d'une aide européenne se fait clairement ressentir, ce qui signifie en quelque sorte que le niveau d'activité du secteur de la pêche ne lui permet pas d'assurer son propre renouvellement.

le chemin vers un avenir durable des pêcheries divergences fondamentales d'opinions” Giorgios Katiforis



Si cette évolution peut s'expliquer par des motifs divers et parfaitement justifiables, la santé économique de la pêche n'est pas des meilleures. Le troisième pilier du débat sur le développement durable concerne l'environnement. Toutes ces questions étaient d'ailleurs à l'agenda du Sommet de Johannesburg.

On prend conscience du fait que l'activité de la pêche a des répercussions plus larges sur les stocks de poissons non commercialisés mais également sur d'autres espèces, d'autres habitats, sur les réserves de ressources génétiques, etc. Des recherches ont démontré que dans le nord-est Atlantique, la pêche constitue l'un des problèmes les plus critiques en termes d'altération de l'environnement de cette partie de l'océan.

Certains prétendent qu'aucun des piliers du développement n'est en bonne santé. L'activité du secteur de la pêche est tout sauf durable. Si tout le monde s'accorde sur ce point, nous pourrions commencer à travailler à des solutions adaptées.

La perspective écossaise:

Les zones rurales de l'Écosse sont fortement tributaires de la pêche. Selon les régions, on considère que 20% des emplois sont liés à l'activité de la pêche.

La pêche est donc un secteur important de l'économie écossaise, en particulier la pêche côtière. La plupart des bateaux dépendent des ressources très limitées présentes aux abords des côtes. Ces ressources sont non seulement importantes pour la pêche côtière mais elles constituent un vivier pour le secteur de la pêche en mer.

À l'instar d'autres régions, l'industrie de la pêche écossaise a souffert de pertes d'emploi. D'après les autorités écossaises, 26% des emplois de la pêche

ont disparu depuis 1993. Pour l'industrie même, cette chute s'explique autant par les avancées technologiques responsables de pertes d'emploi sur tous les bateaux de pêche que par le déclin des ressources disponibles.

Si l'on s'en tient aux ressources écossaises, elles sont touchées par des problèmes bien particuliers. Certains des stocks majeurs, comme ceux de la morue, du merlan, et de l'aiglefin - tous des produits importants du secteur de la pêche écossais - ont enregistré une réduction considérable de leur volume, ce qui a eu des conséquences importantes et a mené à une situation où les demandes de déclassement de bateaux de pêche dépassent le nombre de cas financés par les autorités britanniques. Donc, sur le terrain, notamment dans le secteur des poissons démersaux, les opérateurs décident de mettre un terme à leurs activités tout simplement parce que l'avenir du secteur n'est pas viable.

Concernant la pêche côtière, très importante en Écosse, on reconnaît les limites de la nécessité de travailler de manière réfléchie dans les zones côtières afin de garantir un avenir viable. C'est dans ce contexte que plusieurs initiatives intéressantes sont en cours.

Nous devons travailler dans les limites des ressources disponibles. Il va de soi qu'il faudra inévitablement faire face à des réalités douloureuses qu'il conviendra de gérer et de minimiser autant que possible.

La réforme de la PCP répondra-t-elle aux défis qui sont posés ?

D'après nous et dans la lignée de ce qui a été dit plus tôt, l'accent placé sur le développement de plans de gestion pluriannuels constitue une composante centrale des propositions de la réforme.



19 SEPTEMBRE 2002, BRUXELLES



► L'environnement et la pêche

Il s'agit d'élaborer un ensemble de mesures ciblées sur des pêches ou des stocks bien précis, voire même dans certains cas sur certaines régions. On a fortement insisté sur la nécessité de garantir davantage de stabilité aux opérateurs de manière à ce que les limites de prises ne soient pas trop étroites, tout en reconnaissant que la surcapacité touchait plus certains secteurs que d'autres. L'importance accordée aux plans de gestion offre l'opportunité de s'écarter du cadre de négociation traditionnel du mois de décembre et de tenter d'affirmer quelles sont les ressources dont nous disposons, quelles flottes sont opérationnelles actuellement, et de s'efforcer ainsi de mettre au point une réforme de sorte qu'à long terme, si nous souhaitons conserver un maximum d'emplois dans le secteur, ce sera aux États membres de décider que c'est bien cette politique qu'ils entendent poursuivre.

Ce nouvel élan nous permet d'aller de l'avant et de préciser ce que nous voulons à long terme plutôt que d'adopter une vision qui fluctue d'année en année et contribue en fait à des pertes d'emploi, sans garantir le taux d'occupation qu'il serait possible d'atteindre.

Ces plans de gestion pluriannuels constitueront véritablement une avancée s'ils sont viables. Certaines difficultés sont à prévoir, notamment en ce qui concerne l'organe responsable de la gestion des plans; on se préoccupe au sein du Parlement du niveau de participation des comités de gestion envisagés dans le cadre de la gestion d'année en année de ces plans.

Il sera important de faire en sorte d'écourter certaines discussions des Conseils du mois de décembre qui n'ont servi ni les intérêts du secteur ni les ressources.

Les deux autres points positifs à souligner sont les

suivants:

- 1. l'approche régionale: l'idée que certains comités consultatifs (comme le comité consultatif pour la pêche et l'aquaculture) puissent constituer des sous-comités afin de pouvoir se pencher sur ce qui importe aux gens dans le cadre de leurs activités quotidiennes de pêche. Cette approche ne modifie en rien les compétences et ne délègue pas davantage les tâches de la PCP aux instances compétentes des régions ou des États membres. Elle permet simplement la constitution d'un forum de discussion ouvert à tous. Quiconque fait partie du secteur de la pêche, qu'il provienne d'un État du Sud ou du Nord, sera invité à participer aux discussions. De plus, ce forum n'est pas réservé aux États côtiers. Autre point important à nos yeux, le forum aborderait également d'autres intérêts environnementaux, ce qui nous permettrait d'adopter une approche plus équilibrée.
- 2. en principe, les propositions sur la table devraient contribuer à appuyer davantage la gestion de la pêche côtière. Il est probable qu'elles n'aillent pas assez loin dans la mesure où la plupart des gens reconnaissent les particularités et l'importance du secteur de la pêche côtière pour le tissu social et l'économie locale. Le fait que les États membres pourront dorénavant envisager la pêche côtière d'une manière plus intégrée et plus sereine au niveau des intrusions de l'Union, sera peut-être bien accepté, ou peut-être pas. Il s'agit d'une question délicate, mais il serait néanmoins intéressant de canaliser plus d'aide au secteur de la pêche côtière, afin de parvenir à une meilleure gestion des régions côtières.

Autre point, le principe d'éco-conditionnalité, qui nous permet de nous attaquer à l'incohérence de la PCP. Partant de bonnes intentions, les décideurs ont

éenne ouvrent la porte à un avenir durable pour la pêche” Catherine Stihler



toujours manifesté le souhait de gérer les ressources de façon à conserver le plus grand nombre d'emplois et à favoriser le meilleur cadre économique, toutefois sans intégrer les trois piliers précités. Les nouveaux plans de gestion doivent donc permettre une bien meilleure cohérence entre les aides prévues, les flottes et les mesures de conservation.

Et pourquoi pas des fonds de modernisation ? C'est une idée à suivre tant que cela n'entraîne pas un accroissement des efforts à fournir et ne compromet pas les ressources disponibles.

Problèmes découlant de la réforme.

Les problèmes et les discussions qui ont suivi la présentation des propositions de la Commission sont nés des craintes selon lesquelles le monde changerait du jour au lendemain. Ces craintes sont tout simplement sans fondement. Disons que les propositions ont été adoptées à un moment où il semblait de plus en plus probable que des changements aient lieu le premier janvier.

En fait, les propositions de la réforme prévoient une base de travail et s'appuient sur la réglementation actuelle, à laquelle elles n'ont apporté que quelques modifications. Ces propositions posent les fondements d'une gestion future plus intégrée. Dans ce contexte, les décisions sur les plans de gestion et l'impact qu'elles auront en matière de pertes d'emploi ou de déclassement seront examinées. Ces décisions passeront devant le Conseil et au Parlement, où l'on décidera, lors de discussions, quelles mesures il conviendra de prendre en fonction des stocks concernés.

En fait, dès le premier janvier 2003, il n'y aura aucune politique concernant la flotte, si ce n'est le maintien de l'effort de pêche et de la flotte de pêche aux niveaux définis par le quatrième programme pluriannuel d'orientation. Dans certains cas, cette approche ne sera pas appropriée à la réalité de la

surcapacité. La plupart des gens admettront que pour certains stocks, nous devons nous attaquer à court terme au problème de la surcapacité afin de ne pas devoir attendre trois ans pour adopter des plans de gestion à long terme.

Le nouveau train de mesures d'aide proposé par la Commission est insuffisant. Il faudra davantage de fonds pour financer l'ensemble des adaptations à venir de la capacité de pêche.

La Commission a proposé 32 millions d'euros de fonds supplémentaires. Il faudrait encore davantage, non seulement pour résoudre le problème de capacité mais également pour soutenir les plans de conversion justifiés par le manque de ressources.

Il existe aussi bien entendu d'autres financements disponibles au titre du Fonds social européen. Il conviendrait également de déployer davantage d'efforts afin de mieux informer les communautés de la pêche sur les opportunités de financement et de reconversion, mais il s'agit-là d'un autre débat.

Actuellement, nous sommes au devant d'une réforme dont nous n'avons pas encore mesuré les aspects importants et nous nous exprimons parfois sans savoir de quoi nous parlons. Toutefois, les propositions législatives sont déjà sur la table et nous devons nous rappeler que les documents qui paraîtront ultérieurement seront des déclarations politiques de la Commission qui ne modifieront pas le cadre législatif de base.

Ces documents fourniront néanmoins des signaux importants, notamment les recommandations scientifiques. Un de ces documents aura pour objectif de solliciter une plus grande participation du secteur, de faire appel à son savoir-faire et à ses connaissances afin de mettre au point un certain nombre de recommandations scientifiques.



“La réforme de la Politique Commune de l'avenir et pour la survie à long terme des

19 SEPTEMBRE 2002, BRUXELLES



► Une perspective de Galice

Il est absolument nécessaire que tous les socialistes européens travaillent ensemble afin de présenter une position la plus homogène possible en ce qui concerne la réforme de la politique commune de la pêche.

Le cas de la Galice:

La Galice est une région relevant de l'Objectif 1, où sont pratiquées toutes les catégories d'activités de pêche et qui compte différents types de flottes: pêche en haute mer, pêche traditionnelle et petits bateaux sont présents partout dans la région. Il est bien connu que pour un emploi dans le secteur de la pêche en mer, quatre ou cinq emplois sont créés sur terre. Dans le cas de la Galice, cela se traduit par 30 000 ouvriers actifs dans le secteur de l'industrie (entreprises de transformation, de congélation du poisson, etc.)

Au total, la pêche génère plus de 120 000 emplois, y compris les emplois créés indirectement.

Tout le monde entend parler de la flotte industrielle galicienne, mais, sur les 8 615 navires recensés dans la région, plus de 7 000 sont des bateaux de pêche traditionnels. Ceux-ci mouillent dans les 123 ports de commerce ainsi que dans les ports de pêche et les autres ports de très petite taille présents tout le long de la côte de la Galice, région formée de trois provinces: Lugo, Pontevedra et La Corogne.

L'activité de la pêche dans ces petits ports revêt une importance économique capitale pour les familles qui y vivent, sachant que l'existence de la population repose à plus de 40 % sur la pêche traditionnelle. En outre, la pratique de la pêche en Galice ne se résume pas à une activité écono-

mique: tout en générant des emplois, elle constitue une partie de la culture et des traditions de sa population.

Les flottes de petite taille sont très actives dans de nombreux secteurs développés, tel que celui de la pêche aux **moules**. Les plages sont également le lieu d'autres activités de pêche, assurées essentiellement par les femmes. Ainsi, en Galice, 6 400 d'entre elles ramassent-elles sur les plages des **mollusques** vivants pour les vendre ensuite. Cette activité est totalement traditionnelle et ne blesse personne.

Les méthodes de collecte de tels **mollusques** n'affectent pas l'environnement, même si, dans les années à venir, une part de technologie sera introduite dans cette activité afin d'augmenter la production et, du même coup, les revenus des pêcheurs. L'activité présente toujours une structure organisationnelle fragile ainsi qu'une productivité relativement faible. Le gouvernement autonome de Galice a peu développé ce secteur, si bien que les revenus moyens de ces femmes galiciennes n'atteignent pas la moitié du salaire moyen perçu par les professionnels dans le reste du pays.

Les 7 000 navires susmentionnés ont des caractéristiques communes avec ces femmes, en raison du manque d'organisation dans leur structure qui, dans la majorité des cas, ne leur donne pas la possibilité de se développer

la Pêche est une condition pour une pêche plus durable dans pêcheurs européens” Heinz Kindermann



pleinement. Les principales flottes qui pèsent dans l'économie de la région sont organisées de façon classique, en s'articulant sur des organisations économiques et sociales. La flotte traditionnelle, peut-être en raison des faibles revenus qu'elle génère et de la faiblesse du secteur présent dans les 123 ports de Galice, a créé certaines organisations qui existaient déjà à l'époque de Franco.

Actuellement, de telles organisations sont structurées et gérées par les autorités publiques qui tentent de développer le secteur. En effet, toutes les interventions privées se sont heurtées à un mur car l'administration s'efforçait d'organiser le secteur au sein des organisations sectorielles.

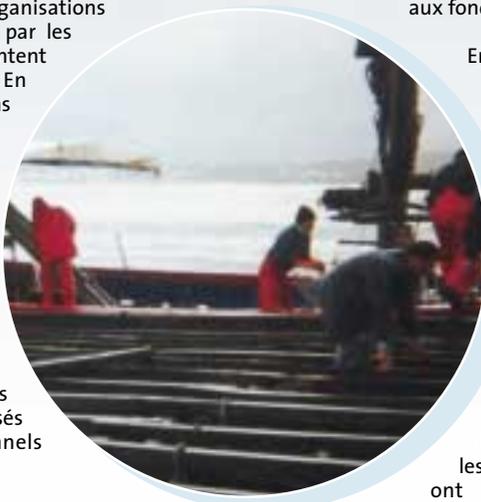
En Galice, les socialistes essaient de proposer une forme d'organisation restructurée et d'envisager un certain avenir pour la pêche traditionnelle. Ces emplois doivent être valorisés car les pêcheurs traditionnels respectent l'environnement.

Les socialistes veulent, par exemple, apprendre aux pêcheurs comment bien vendre leurs produits et donner plus de valeur à la profession. En effet, aujourd'hui, peu de personnes souhaitent embrasser la carrière de pêcheur.

Cette réalité doit changer; les jeunes doivent accéder à la profession et être mieux formés

afin de mieux vendre les produits de la pêche. Il importe, tant d'un point de vue commercial que de celui du pêcheur, que le produit soit contrôlé jusqu'au moment où il atteint le consommateur.

Il est également nécessaire de moderniser et de rénover les navires faisant partie de la flotte traditionnelle. À cet égard, force est de constater que, la plupart du temps, la majeure partie de la flotte traditionnelle n'a pas accès aux fonds nécessaires.



En Galice, par exemple, cet état de choses n'est pas dû à un arrêt des subventions. En réalité, la faiblesse des structures organisationnelles du secteur et la fragilité de son économie font que, très souvent, les aides à la modernisation ne parviennent pas à la flotte. En revanche, les plus grands navires y ont accès car leurs exploitants ont les moyens financiers de faire appel aux personnes compétentes pour effectuer les démarches administratives nécessaires pour pouvoir bénéficier des subventions, ce qui n'est pas le cas des pêcheurs traditionnels. En clair, ces derniers ne reçoivent pas de tels fonds.



“La PCP devra trouver l'équilibre des entreprises et le maintien du tissu

19 SEPTEMBRE 2002, BRUXELLES



► Une perspective de Galice

De surcroît, qu'il s'agisse d'un bateau d'une longueur de 8 mètres ou d'un énorme chalutier congélateur, la procédure de modernisation exige de réunir exactement les mêmes documents. C'est pourquoi il faut élaborer un programme communautaire consacré spécifiquement au soutien à la pêche traditionnelle.

Les aides à la modernisation de la flotte traditionnelle sont vitales, y compris pour les navires d'une longueur inférieure à 24 mètres qui pêchent le long des côtes. Dans la mesure où cette flotte est la plus ancienne, un programme spécifique doit lui être dédié. C'est également le secteur qui compte le plus grand nombre d'accidents et de décès. Bref, c'est là que les besoins en modernisation et en rénovation sont les plus criants.

Prenons un exemple: en Galice, la collecte des **anatifes** dans des régions où les vagues sont très puissantes constitue une activité à très haut risque. Les pêcheurs utilisent des navires, non en tant que lieu de travail proprement dit, mais afin de se déplacer, dans la mesure où les captures sont réalisées sur les rochers. Pour pouvoir se mouvoir et s'extirper des situations dangereuses dans lesquelles ils se placent eux-mêmes, ils sont reliés par une corde à des collègues installés en hauteur. Afin de quitter les lieux à temps et de ne pas s'écraser contre les rochers, ils ont besoin de bateaux non pas tellement grands mais puissants. C'est une mesure de sécurité et de sûreté.

Dans ce cas, un moteur puissant, nécessaire pour des raisons de sécurité, n'accroît pas la capacité, mais contribue à sauver des vies. Néanmoins, ces pêcheurs se trouvent confrontés

aux obstacles mis par l'administration de la région autonome, qui fait également partie de l'Union européenne et qui, à ce titre, leur interdit d'augmenter la puissance du moteur, bien que cela soit réellement nécessaire.

Les socialistes plaident pour une hausse de l'emploi, pour une revalorisation du secteur ainsi que pour la modernisation de la flotte.

À cette problématique viennent s'ajouter nombre de difficultés en termes de protection sociale. Dans la mesure où la majorité de ces personnes sont des indépendants, elles relèvent d'un régime de sécurité sociale spécifique car elles sont propriétaires de leur propre entreprise. Une lacune réside dans le fait que, le plus souvent, ces personnes ne peuvent partir à la retraite avant l'âge de 65 ans et qu'elles ne peuvent pas non plus cotiser davantage à la caisse des pensions afin de bénéficier d'allocations plus élevées.

Les femmes dont le maigre gagne-pain consiste à ramasser des fruits de mer ne peuvent, pour leur part, payer les cotisations de sécurité sociale car leurs revenus professionnels ne leur permettent pas. Les socialistes se battent pour que les régimes de sécurité sociale s'adaptent à leur réalité et leur donnent la possibilité d'avoir accès à la pension pour laquelle elles ont contribué et de prendre leur retraite dans les mêmes conditions que tout autre travailleur.

L'initiative PESCA qui a été menée en Galice (1994-1999) et l'apport de fonds structurels à un segment donné du secteur ont été très bénéfiques, en ce sens que cela a supprimé la bureaucratie à laquelle ce secteur devait très souvent faire face. De nombreux projets, tels

entre l'exploitation durable des ressources, la viabilité socio-économique des zones de pêche” Rosa Miguélez



que des programmes portant sur la formation ou la production de produits de qualité, ont également pu voir le jour.

Grâce à cette initiative, une fondation a aussi été créée en Galice (AGAMAR), qui recevra la marque d'origine. Cette fondation est d'une grande utilité pour les professionnels du secteur car elle permet d'éviter l'intervention de l'administration qui, à de nombreuses occasions, a mis un frein à l'évolution du secteur dans cette région et l'a empêché de se développer au maximum de ses capacités.

Un dernier commentaire sur la catastrophe causée par le naufrage du pétrolier Prestige face aux côtes de la Galice.

Au moment de clôturer l'édition de cette brochure, nous ne connaissons pas encore toutes les conséquences socio-économiques et environnementales de cette catastrophe, bien que nous sachions déjà qu'elles seront terribles pour les communautés dépendantes de la pêche de la région. Tout cela met en évidence la nécessité d'une politique européenne de sécurité maritime plus restrictive, sans que d'autres intérêts particuliers s'imposent.

Les Socialistes réclament l'aide européenne et la mobilisation du Fonds de Solidarité récemment créé pour donner une aide d'urgence à tous ceux qui sont touchés par des catastrophes naturelles. Et cela le plus rapidement possible !





19 SEPTEMBRE 2002, BRUXELLES



Conclusions

Il y a eu de nombreuses plaintes concernant la proposition de réforme de la politique commune de la pêche présentée par la Commission.

Le groupe du PSE voudrait prendre une décision sur le premier paquet de mesures tout en soulignant qu'il n'a pas encore certaines des propositions du deuxième paquet.

Nous défendons une position socialiste mais plus encore une position européenne.

Il y a évidemment certains aspects positifs, notamment la question du contrôle et de la surveillance. Mais il y a également d'autres éléments à signaler. Par exemple:

- la nécessité de mettre en œuvre davantage de mesures budgétaires, préalable à cette réforme et à l'ensemble du processus;
- la nécessité d'un plus large consensus mis en œuvre de façon plus progressive - la nécessité d'une évaluation des conséquences socio-économiques de certaines des mesures présentées par la Commission;
- l'absence de soutien à des programmes concernant en particulier les petits pêcheurs côtiers;
- le retard apporté par la Commission concernant la présentation de ces mesures au Parlement.

On observe jusqu'à présent une insuffisance de résultats scientifiques, ce qui a conduit à un grand nombre de décisions reposant sur des motifs politiques.

On constate d'autre part une absence de dialogue qui, dans ce secteur, s'apparente à une maladie ou à un cancer qui ronge année après année et conduit à la faiblesse de l'Europe dans les organisations internationales.

Le pour et le contre s'équilibrent et nous devons être conscients, en tant que socialistes, de cette position commune qui nous permettra d'être ensemble et d'exprimer notre position en plénière lorsque des décisions seront prises. La chose la plus importante pour nous est de ne pas perdre cet aspect européen de la politique et de maintenir une politique commune de la pêche.

Lorsque la Commission parle des pêcheurs et de la préservation de l'environnement, nous avons le sentiment, en tant que socialistes, que ces propositions sont fondamentalement biaisées étant donné qu'elles ne reconnaissent pas que les pêcheurs eux-mêmes doivent être les principaux acteurs en ce qui concerne la qualité de l'environnement.

Comme les socialistes l'ont affirmé si souvent, les pêcheurs doivent être **les gardiens de la mer**.

Il est absolument indispensable de réévaluer la profession ainsi que l'ensemble des conditions de travail et des conditions sociales dans lesquelles vivent les pêcheurs.

mers peuplées de poissons. Et de marins-pêcheurs” Claudio Fava



Nous devons maintenir les pêcheurs dans l'Union européenne. Leur disparition ne serait bonne ni pour l'Union européenne en tant que telle ni pour sa culture ni pour les valeurs individuelles, personnelles.

Les pêcheurs ont le sentiment de n'être pas écoutés. Il est capital de les associer et de ne pas se contenter de l'avis d'experts. Nous devons

empêcher qu'ils soient mis à l'écart, réduits à constater la façon dont les scientifiques dictent l'état des ressources et dont les politiques prennent des décisions s'appuyant sur ces résultats scientifiques sans même les consulter.

Les données scientifiques sont évidemment parfois contestables. C'est le cas notamment pour les exemples suivants:

- cette année, dans le golfe de Gascogne, il n'y avait pas de thon et les campagnes de pêche ont été un échec total. Puis, brusquement, il y a eu un tel afflux de thons et les captures ont été si importantes qu'elles représentent la quantité de thon pêché pour l'ensemble de l'année précédente.
- Le golfe de Gascogne est une région côtière où la pêche n'a lieu que quelques jours par an. Les stocks de poisson se déplacent, les bancs de poissons sont absents.

On a souvent tendance à croire que les pêcheurs sont la seule cause des problèmes observés dans l'environnement marin. Certains d'entre eux ont endommagé quelques stocks mais non l'ensemble des ressources.

L'environnement marin dans son ensemble subit les effets des pesticides, des engrais, de la présence d'épaves, des hydrocarbures, des activités industrielles et d'autres activités humaines telles que le tourisme.

Tous ces facteurs ont gravement endommagé l'environnement marin. Il est exact que la régionalisation a des aspects très positifs et le groupe du PSE approuve qu'il soit nécessaire de





19 SEPTEMBRE 2002, BRUXELLES



Conclusions

procéder à une consultation au niveau régional. Mais nous voulons souligner d'autre part que nous ne perdons pas de vue la dimension européenne.

Nous étudions et évaluons la possibilité d'une gestion intégrée des zones côtières en Europe. Il serait peut-être souhaitable de réfléchir à la façon dont ces importantes mesures, qui sont interdépendantes et présentent un tel intérêt pour les régions côtières, pourraient être gérées au niveau européen aussi bien qu'au niveau des États membres.

Le groupe du PSE défend la nécessité d'une plus grande harmonisation au niveau européen, même si toutes les décisions ne doivent pas être prises au niveau communautaire. Lorsqu'il est question de mesures de contrôle par exemple, l'UE et non pas seulement les États membres doit être en mesure de les faire respecter.

L'UE doit être également en mesure de contrôler les marchés, qui ne sont pas contrôlés comme ils devraient l'être, ce qui a des conséquences très négatives pour nos flottes.

Un exemple:

- les stocks d'espadon posent un problème. L'UE possède une flotte importante qui pêche l'espadon dans des eaux très lointaines. Cette flotte respecte toutes les

réglementations, non seulement celle de l'UE, mais également des réglementations nationales et celles des organisations régionales de la pêche.

- Il y a également de nombreux bateaux de pays tiers qui pêchent sans être soumis à aucun contrôle. Leurs pêcheurs peuvent présenter les produits de leur pêche sur nos marchés et les vendre à un prix largement inférieur. Il doit y avoir une sorte de reconversion. Tous les investissements réalisés dans cette flotte qui est importante pour l'UE risquent d'être perdus - on a laissé se développer une telle situation précisément en raison du manque d'investissement et d'un contrôle rigoureux.





Nous devons être conscients du fait qu'il existe deux modèles de pêche, la pêche industrielle et la pêche traditionnelle. L'une qui est aidée par des forums internationaux et a peut-être davantage de pouvoir de décision non seulement ici mais également dans les États membres et dans des commissions consultatives régionales. Et l'autre, qui est très médiocrement représentée.

Les pêcheurs connaissent leur métier et nous les avons contraints à avoir un débat politique, ce qui n'est pas évident, étant donné qu'ils ignorent tout du discours politique. Cependant, ce sont les politiques qui ont parlé en leur nom et qui doivent être à présent en mesure de réorienter un débat qui implique un nombre immense de pêcheurs en Europe.

Le groupe du PSE considère qu'il convient d'accorder davantage d'attention aux pêcheurs. En tant que socialistes, nous sommes capables d'offrir un avenir différent de celui qu'offre la droite.

Nous devons être capables d'offrir à la pêche européenne l'avenir qu'elle demande dans l'espoir d'une vie meilleure, de conditions de travail plus satisfaisantes et d'un plus large soutien.

Nous devons trouver un consensus grâce aux principes socialistes que nous défendons, s'appuyant sur une plus grande solidarité, la recherche d'une société plus juste, dans le plein respect de l'environnement tout en n'oubliant pas qu'il convient d'accorder la priorité à l'être humain.

Offrons aux pêcheurs un avenir qui leur permette de continuer à pêcher... et qui nous permette de continuer à manger du poisson.





NOTES



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

GRUPE PARLEMENTAIRE
DU PARTI
SOCIALISTE EUROPÉEN

PARLIAMENTARY GROUP
OF THE PARTY OF
EUROPEAN SOCIALISTS

FRAKTION DER
SOZIALDEMOKRATISCHEN
PARTEI EUROPAS

GRUPO PARLAMENTARIO
DEL PARTIDO
SOCIALISTA EUROPEO



PARLEMENT EUROPÉEN

RUE WIERTZ - B-1047 BRUXELLES
TEL.:+32 2 284 21 11
TEL. STRASBOURG: +33 3 88 17 40 01
INTERNET: <http://www.socialistgroup.org>